

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 80-0171/PR/FP portant nomination d'un directeur par intérim. (Etablissement public des hydrocarbures)

n° 80-0171/PR/FP

Ministère

MINISTÈRE DU COMMERCE, DES TRANSPORTS ET DU
TOURISME

Date de publication

4 février 1980

Numéro JO

n° 5 du 01/03/1981

Date du numéro

1 mars 1981

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Vu les lois constitutionnelles n°. 77-001 et n° 77-002 du 27 juin 1977.

Vu l'ordonnance n° 77-008 du 30 juin 1977 : Vu le décret n° 78-072/PR du 2 octobre 1978 portant nomination des membres du Gouvernement : Vu l'ordonnance n°79-091/PR du 24 septembre 1979 portant création de l'Etablissement public des Hydrocarbures : Sur! proposition du ministre du Commerce, des Transports et du Tourisme

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22: janvier 1980:

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Monsieur Pellefigue Pierre, chef de division de la FOM, conseiller technique du ministre du Commerce, des transports et du tourisme est, cumulativement avec ses fonctions, nommé directeur par intérim de l'Etablissement public des hydrocarbures.

Art. 2. _— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.